

le bulletin

Sacieres- st- Martin

Avril 2025

88

Le mot du Maire



Dans ce bulletin, j'aimerais attirer votre attention sur deux sujets importants qui concernent notre commune.

La fibre optique : elle est maintenant disponible dans toute la commune mais peu d'habitations sont raccordées. Or, dans un délai assez court (environ deux ans), le réseau cuivre actuel va disparaître, on ne pourra donc téléphoner que grâce à la fibre.

L'assainissement autonome : hormis les habitations de Chéniers qui sont raccordées au réseau collectif, toutes les autres habitations de la commune sont concernées. Des contrôles sont effectués régulièrement (tous les quatre ans ou dix ans si l'installation est conforme). A ce jour, en regardant les résultats, j'ai pu constater que 80% des installations sont non conformes. Je constate également que peu de travaux de mise en conformité sont engagés. La non-conformité entraîne le rejet d'eau polluée dans la nature, ce qui peut avoir des conséquences graves.

Je vous souhaite de passer un beau printemps et je vous invite à participer aux manifestations organisées par votre commune et la Cdc : cérémonie du 8 mai à 11 heures, journée festive aux Forges d Abloux le 18 mai toute la journée, inauguration de nos différents travaux le 14 juin.



Bibliothèque de Sacieres
Chéniers, 5 bis Rue d'En Bas

Ouverture :

Mercredi de 16h30 à 18h00

Dimanche de 11h00 à 12h00

sacieres@mediathequesdelabrenne.fr

Le maire,

Thierry BERNARD

HORAIRES du secrétariat

Lundi : 9H à 12H
Mardi : 9H à 12H
Jeudi : 9H à 12H
Vendredi : 9H à 12H

Tél : 02 54 47 55 04



IntraMuros : Consultez les événements, actualités et points d'intérêt de votre commune et de celles aux alentours. Abonnez-vous et recevez les alertes de votre collectivité en temps réel (application à télécharger gratuitement sur google play ou apple store).

Congés : le secrétariat sera fermé du
- 15 mai 2025 au 27 mai 2025 inclus.
- 02, 03 et 04 juillet pour formation



Le site internet de la mairie :
<http://www.mairie-sacieres.com/>

Cérémonie du 11 novembre 2024

Extrait du message de Monsieur Sébastien LECORNU, ministre des Armées et des Anciens combattants et de Monsieur Jean-Louis THIERIOT, ministre délégué auprès du ministre des Armées et des Anciens combattants :

« Le devoir d'espérance, c'est de ne jamais douter des ressources de la France pour venir à bout des défis qui se présentent à elle. La guerre change de visage, mais de génération en génération, les soldats de France demeurent animés de la même volonté de défendre l'honneur et la patrie. »



Les enfants à l'honneur le samedi 4 janvier 2025

Au son de l'harmonica, du ukulélé et de la guitare, Marie-Line et François ont présenté leur spectacle « Vole Papillon », qui mêle danse, musique, humour et poésie.

Les enfants étaient sous le charme... Et les plus grands aussi !

Nous avons partagé un goûter à la suite du spectacle.



Le Père Noël nous a rendu une visite surprise et il a gâté les enfants présents.

Cérémonie du 11 janvier 2025

Vœux du Maire et honorariat de Pierre BOST

Samedi 11 janvier, à 11h, la Cérémonie des vœux a été l'occasion d'inviter de nombreuses personnalités du département.

Dans cette circonstance, plusieurs médailles ont été remises à Pierre BOST, ancien instituteur, et maire de notre commune de 1958 à 2001 :

- Mr François Jolivet, député, lui a remis la médaille d'honneur de l'Assemblée Nationale.
- Mme Nadine Bellurot, sénatrice, lui a remis la médaille du Sénat
- Mr Claude Doucet, président de l'AMI lui a remis la médaille de l'Association des Maires de France



Pierre BOST a fêté ses 100 ans le 23 décembre 2024 ; il est le doyen de la commune



Extrait du discours de François Jollivet

« En tant qu'instituteur, Pierre a participé à élever les esprits par la culture. Il est d'un bon bois qui ne plie pas sur ses valeurs. Ces hommes là restent des exemples, surtout dans la vie publique où cet exercice est difficile. Tu restes une boussole pour tous les élus.. »

Extrait du discours de Thierry Bernard

« Je ne sais pas si vous connaissez un village en Haute-Vienne : Saint-Léonard de Noblat. Cette commune a vu naître deux personnalités : Raymond POULIDOR et Pierre BOST ; l'un a toujours été deuxième et l'autre toujours premier ! Je ne vais pas vous raconter toute sa vie car cent ans c'est trop long. La scolarité de Pierre l'a conduit au lycée Jean GIRAUDOUX de Châteauroux et grâce à l'école normale il est devenu instituteur. Il a enseigné dans plusieurs communes du département. A l'époque l'instituteur était logé par la commune. Lorsqu'il enseignait à Beaulieu, le maire a refusé de lui construire un garage pour sa voiture. Du coup il a quitté Beaulieu pour Sacierges et il n'en est jamais parti. En fin de carrière il a sillonné le département avec son bibliobus afin d'apporter la culture à la campagne.

Mais surtout il est devenu maire de notre commune en 1958 et ce jusqu'en 2001 soit 42 ans et 7 mandats. Notre commune a la particularité que soit les habitants sont fidèles à leur maire soit les maires sont fidèles aux habitants car en un siècle il n'y a eu que trois maires : Henri GAME de 1928 à 1958 (5 mandats), Pierre de 1958 à 2001 (7 mandats) et votre serviteur depuis 2001. J'ai été élu au conseil municipal en 1995 avec Pierre et c'est au cours de ce mandat qu'il m'a choisi comme successeur, je ne l'en remercierai jamais assez. »



18 Janvier 2025
Sacieres St Martin



Ce sont environ 60 personnes qui se sont retrouvées le 18 janvier 2025 pour partager le repas des aînés à la salle des fêtes.

Le repas confectionné par Etienne Mannequin de Prissac a ravi les papilles pendant que Steph and Co, DJ venu de la Creuse, a animé l'après-midi.



MENU

Tatin de foie gras et son magret
Corolle de sole à la Dugléré

Trou normand

Filet mignon de porc aux girolles
Et ses petits légumes

Salade, fromages
Assiette gourmande



Café

Vin blanc / Vin rouge / Vin rosé
Crémant

En fin d'après-midi, un diaporama et un mur de photos souvenirs préparés par Céline Demousseau ont permis de revoir avec plaisir des illustrations des éditions précédentes. Merci à elle pour cette surprise !



Pour ceux qui le souhaitaient, les aînés âgés de plus de 80 ans et n'ayant pas pu venir au repas se sont vus offrir un assortiment gourmand de produits locaux préparé par la Maison du Fromage de Pouigny Saint Pierre.

Réceptions de travaux

La commune a programmé des travaux d'envergure, et elle a sollicité de nombreux partenaires financiers afin de bénéficier de subventions.

Aucun emprunt n'a été nécessaire pour engager les dépenses ci-dessous.

Citerne de récupération d'eau de pluie :



Coût HT du projet	Département de l'Indre FAR et FDACC	Charge communale
13 345,97 €	6 672,98 €	6 672,99 €

Rénovation de l'éclairage public (passage aux LEDS) :

Coût HT du projet	État : DETR et Fonds Vert	Charge communale
83 365,00 €	33 346,00 €	50 019,00 €



Rénovation d'un logement communal (Chéniers) :

Coût HT du projet	État : DETR et Fonds Vert	Département de l'Indre	Charge communale
68 643,94 €	30 203,33€	16 000,00 €	22 440,61 €



Isolation de la mairie (toiture et grenier) :

Coût HT du projet	État : DETR	Charge communale
37 390,70 €	14 956,28 €	22 434,42 €

Installation de lampadaires solaires au Loudieu :

Coût HT du projet	Département de l'Indre	Charge communale
8 150,00 €	6 512,00 €	1 638,00 €



D'autres projets sont encore en cours et ils seront réceptionnés en 2025 (travaux de voirie, rénovation de la cuisine du gîte, réfection de la Rue des Grandchaumes...).



C'est maintenant le moment des inaugurations, et des remerciements à nos partenaires financiers.

Samedi 14 juin, le maire et le conseil municipal réceptionneront l'ensemble de ces travaux, et vous serez conviés à la salle des fêtes de Sacierges en fin de matinée pour partager un apéritif.

L'école de Roussines



RPI Chazelet - Luzeret - Roussines- Sacierges Saint Martin - Saint-Civran

Les inscriptions à l'école maternelle se dérouleront
du 12 au 23 mai.

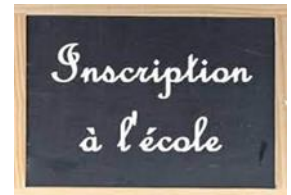
à partir de 16h30 sur rendez-vous.

Tel : 02.54.24.83.50

Pour inscrire votre enfant à l'école, vous devrez dans un 1^{er} temps venir en mairie avec :

- Livret de famille
- Carnet de santé de votre enfant
- Justificatif de domicile

Le secrétariat vous remettra un certificat d'inscription, à présenter à la Directrice de l'école pour finaliser l'inscription.



Les CP/CE1 et Grande section ont bénéficié de 8 séances de natation à la piscine d'Argenton sur Creuse.



Du 05 au 07 mars, les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont séjourné à Londres ! Au programme : visite de musées, London Eye, visite de quartiers... Tout le monde a été ravi de ce séjour.

**A venir un voyage pour les maternelles et CP/CE1
et un spectacle avec la compagnie du Temps Suspendu le 20 juin.**

Vous arrivez dans la commune ?



N'hésitez pas à contacter le secrétariat pour les formalités administratives ou toutes les infos relatives à l'école, au recensement des jeunes de 16 ans, aux inscriptions sur la liste électorale...

02 54 47 55 04 les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h.

sacierges-mairie@wanadoo.fr

Le Transport solidaire se déploie sur le Parc Naturel Régional de la Brenne

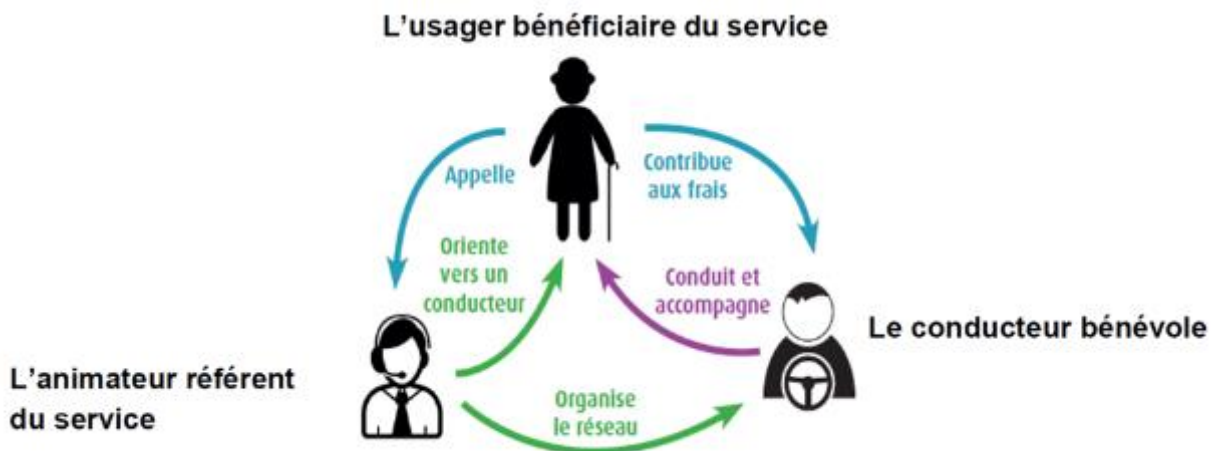
Après le Pays de La Châtre-en-Berry et celui de Valençay-en-Berry, Familles Rurales lance un nouveau service de « Transport solidaire » pour les habitants des communes du Parc Naturel Régional de la Brenne. Ouvert à tous, sans limite d'âge ou conditions de ressources, ce dispositif a pour objectif de faciliter la mobilité des personnes isolées, en situation de précarité, avec peu de ressources financières et sans moyen de transport.

Après inscription, l'utilisateur peut solliciter un trajet pour se rendre à un rendez-vous médical*, faire des courses, visiter un proche, faire des démarches administratives ou liées à l'emploi, rejoindre une correspondance de train, bus, etc. Le « Transport solidaire » couvre les 61 communes du périmètre élargi du Parc Naturel Régional de la Brenne. Les transports sont réalisés dans un périmètre maximal de 70 kilomètres autour d'Obterre et 70 kilomètres autour de Tilly en fonction des communes d'habitation. Le périmètre permet de couvrir des villes comme Châteauroux, Poitiers, Tours ou Loches.

*Le service assure les trajets dans le cas où les usagers n'ont pas accès à un bon de transport pour leurs déplacements médicaux.

Familles Rurales est en charge de la gestion du dispositif. Son rôle est de recueillir les besoins de mobilité et de faire le lien avec les conducteurs bénévoles afin de répondre aux besoins des usagers. Ce service vient en complémentarité du dispositif existant « accompagnement solidaire » mis en place en 2020 par l'Association locale Familles rurales de Mézières-en-Brenne et qui couvre onze communes de la Communauté de Communes Cœur de Brenne. Le lancement officiel du dispositif est prévu pour janvier 2025.

Comment ça marche ? **Demande à faire 72h avant le trajet (hors week-end et jours fériés) - Du lundi au vendredi de 9h à 12h – 0.32€ / km, calculé à partir du domicile du conducteur.**



Vous souhaitez vous engager comme conducteur bénévole ? Vous avez une question concernant le service ?

Contactez-nous au 06.78.27.23.10
ou par mail : transport-solidaire36@famillesrurales.org



Soirée Tartiflette: Samedi 22 février 2025

Salle comble pour cette 1^{ère} année : gourmands de la commune et des communes alentours ont répondu présents pour partager ce moment :

- Un repas convivial
- Un bal animé par DJ Benji, qui a permis aux danseurs de profiter de la soirée jusque tard dans la nuit !



Merci



Planning de la Rur@linette à Sacierges St Martin Le 4^{ème} vendredi de chaque mois

Vendredi 25 avril

Vendredi 23 mai

Vendredi 27 juin

Familles Rurales est une association qui œuvre depuis de nombreuses années pour améliorer la qualité de vie des habitants en milieu rural. La Rur@linette (France services itinérante) a été créée pour offrir des services de proximité aux habitants, notamment en matière d'accompagnement administratif. En complément, le Rur@l'Num est un programme d'actions conçu pour découvrir ou approfondir ses connaissances sur les outils numériques, à la fois de manière collective et individuelle, tout en agissant au plus près des habitants des communes rurales.

Pour toute demande de renseignements ou pour prendre rendez-vous

- Téléphone : 07 88 83 29 82
- E-mail : ruralinette@famillesrurales.org

RANDONNEE PEDESTRE ET VTT DU 23 MARS 2025



Ravitaillement à La Lande



Les VVT avant la douche !

Le temps maussade n'a pas découragé les participants pour venir randonner dans les chemins de Sacierges le dimanche 23 mars.

Ce sont 70 marcheurs et 6 Vttistes qui se sont élancés du bourg de Sacierges vers la Lande, La Minière et Le Plaix pour parcourir 6, 11 et 18 km et se restaurer auprès des 3 ravitaillements tenus par les bénévoles du comité des fêtes.

Merci aux 19 marcheurs de la commune âgés de 10 mois à 82 ans qui ont participé !
Merci aux agents communaux pour la préparation soigneuse des parcours pour faciliter la marche dans les zones humides !



Les marcheurs à l'arrivée



Course Cycloport UFOLEP : samedi 26 juillet 2025 de 14h à 18h

Organisée par le Vélo Club Blanchois, il s'agit d'une course cycliste sous l'égide de l'UFOLEP.

De 14 h à 18 h, la circulation des véhicules de toute nature sera interdite. Il en sera de même pour le stationnement.



Que vous soyez un particulier, un professionnel ou une association, lorsque vous souhaitez organiser un vide grenier ou une brocante, vous devez faire une déclaration préalable de vente au déballage 15 jours avant l'événement, et l'adresser au maire de la commune où se tiendra l'évènement.

Les particuliers peuvent organiser 2 vide-greniers par an, les associations peuvent en organiser jusqu'à 6.

Si vous êtes professionnel déclaré, vous pouvez organiser autant de vide-greniers que vous le souhaitez au cours de l'année

*Le fait de procéder à une vente au déballage **sans déclaration** en mairie est puni par le tribunal correctionnel d'une amende pouvant aller jusqu'à 15 000 € à l'encontre d'une personne physique et 75 000 € à l'encontre d'une personne morale (société, association...).*

Depuis le 26 janvier 2023, le contrevenant peut échapper aux poursuites devant le tribunal correctionnel en choisissant de régler une amende forfaitaire dont le montant varie de 150 € à 2 250 €.



Nous continuons d’écrire notre histoire ensemble, puisque cette saison le club marque un grand pas en avant avec l’accession en deuxième division départementale mais aussi et surtout avec la création d’une deuxième équipe !

FC SSRP



Pour cette nouvelle année footballistique, un grand nombre de licenciés nous a rejoints ce qui permet au club de continuer à se développer sur et en dehors du terrain. En effet, depuis le mois de Septembre, vous nous retrouvez sur les terrains du département tous les week-ends ainsi que dans les évènements organisés sur nos différentes communes.

Côté sportif, les deux équipes répondent aux attentes placées en elles car ces dernières figurent dans la première moitié de leur championnat respectif.

Classement FC SSRP au 24 mars 2025

Pl	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	BP	BC	Pé	Dif
1	FC M/M/T	36	16	11	3	2	0	34	8	0	26
2	PARNAC V.A AC	33	16	10	3	3	0	48	20	0	28
3	ECL ST CHRISTOPHE	31	17	10	2	5	0	28	21	1	7
4	ISSOUDUN SA	28	16	9	1	6	0	34	22	0	12
5	U.S.A.P. 2	26	16	8	2	6	0	27	27	0	0
6	U.S. MONTGIVRAY 2	25	17	8	1	8	0	25	28	0	-3
7	FC S.S.R.P	24	16	7	3	6	0	22	21	0	1
8	OBTERRE FC	24	17	7	3	7	0	31	40	0	-9
9	ST GAU-THENAY	23	16	7	3	6	0	19	21	1	-2
10	FC VALP 36	21	16	6	3	7	0	27	24	0	3
11	US LA CHATRE 2	15	17	4	3	10	0	23	36	0	-13
12	U.S. AIGURANDE 2	14	17	4	2	11	0	21	31	0	-10
13	U.S. BRENNE VENDOEUV	1	15	0	1	14	0	8	48	0	-40

Classement provisoire au lundi 24 mars 2025 (sous réserve des procédures en cours).

L'équipe 1 évolue en D2

Pl	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	BP	BC	Pé	Dif
1	TOUVENT CHAT. 3	32	13	10	2	1	0	50	11	0	39
2	U.S.A.P. 3	29	13	9	2	2	0	51	22	0	29
3	U.S. LE BLANC 3	28	11	9	1	1	0	34	9	0	25
4	ST GAU-THENAY 2	24	13	7	3	3	0	41	27	0	14
5	FC S.S.R.P 2	18	13	5	3	5	0	26	18	0	8
6	TILLY US	15	13	5	1	7	0	22	38	1	-16
7	ENT.EPCC/ASCP 2	14	12	5	0	6	1	20	30	0	-10
8	F.C.M.O. 3	6	14	1	3	10	0	8	31	0	-23
9	U.S. BRENNE VENDOEUV 2	5	11	2	1	6	2	18	45	0	-27
10	POULIGNY ST P 2	2	11	1	0	9	1	11	50	0	-39

Classement provisoire au lundi 24 mars 2025 (sous réserve des procédures en cours).

L'équipe 2 évolue en D4

Classement FC MO au 24 mars 2025



Équipe D1

Pl	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	BP	BC	Pé	Dif
1	TOUVENT CHAT.	45	18	15	0	3	0	39	14	0	25
2	VILLEDIEU US	39	17	12	3	2	0	41	20	0	21
3	POULAINES ES	30	16	9	3	4	0	42	20	0	22
4	U.S. AIGURANDE	24	16	7	3	6	0	45	33	0	12
5	POINCONNET US 2	24	18	7	3	8	0	25	30	0	-5
6	ARDENTES AS	23	16	6	5	5	0	29	23	0	6
7	U.S. ST MAUR	23	17	6	5	6	0	27	27	0	0
8	BVN	23	18	7	2	9	0	26	27	0	-1
9	US LA CHATRE	21	17	6	3	8	0	26	32	0	-6
10	VILLERS AC	19	17	4	7	6	0	19	27	0	-8
11	BELABRE SS	15	18	4	3	11	0	27	45	0	-18
12	F.C.M.O.	12	15	3	3	9	0	25	36	0	-11
13	CX ETOILE	11	17	4	0	13	0	19	56	1	-37

Équipe D3

Pl	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	BP	BC	Pé	Dif
1	U.S. LE BLANC 2	43	16	14	1	1	0	58	13	0	45
2	PONT CHRETIEN	42	16	14	0	2	0	56	12	0	44
3	A.S. INGRANDES	34	15	11	1	3	0	46	26	0	20
4	O.C. CHATEAUROUX	33	16	11	0	5	0	55	36	0	19
5	F.C.M.O. 2	23	16	7	2	7	0	38	38	0	0
6	CF CONCREMIERS	18	16	6	1	8	1	21	29	0	-8
7	FC M/M/T 2	17	16	5	2	9	0	24	36	0	-12
8	POULIGNY ST P	16	15	5	1	9	0	20	46	0	-26
9	AZAY FERRON	15	14	4	3	7	0	23	30	0	-7
10	BELABRE SS 2	13	16	4	2	10	0	24	54	1	-30
11	Tourmon fc	9	16	2	3	11	0	28	41	0	-13
12	PARNAC V.A AC 2	7	16	3	0	12	1	25	57	1	-32

Équipe D4

Pl	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	BP	BC	Pé	Dif
1	TOUVENT CHAT. 3	32	13	10	2	1	0	50	11	0	39
2	U.S.A.P. 3	29	13	9	2	2	0	51	22	0	29
3	U.S. LE BLANC 3	28	11	9	1	1	0	34	9	0	25
4	ST GAU-THENAY 2	24	13	7	3	3	0	41	27	0	14
5	FC S.S.R.P 2	18	13	5	3	5	0	26	18	0	8
6	TILLY US	15	13	5	1	7	0	22	38	1	-16
7	ENT.EPCC/ASCP 2	14	12	5	0	6	1	20	30	0	-10
8	F.C.M.O. 3	6	14	1	3	10	0	8	31	0	-23
9	U.S. BRENNE VENDOEUV 2	5	11	2	1	6	2	18	45	0	-27
10	POULIGNY ST P 2	2	11	1	0	9	1	11	50	0	-39

AAPPMA « La Truite de l'Abloux »



*Bruno Marchand, président,
et Jean-Jacques Mélinand, trésorier*

Nous commencerons par une petite précision : le bureau de L'APPMA (Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique) a été modifié suite aux démissions de Daniel Morée et Xavier Dubrac. Bruno Marchand a donc pris le poste de président et Jean-Jacques Mélinand celui de trésorier, Kilan Vivés prenant le poste de secrétaire. Ceci-dit cela ne changera en rien le fonctionnement de l'association, nous assurerons comme d'habitude les empoissonnements habituels. Cette année, pour des raisons de commodité, nous déverserons des truites fario qui sont moins migratrices que les truites arc-en-ciel et qui resteront donc sur nos parcours.

L'ouverture a eu lieu le 8 mars et s'est donc faite contrairement aux années précédentes dans des eaux ayant connu de fortes variations et relativement froides, ce qui n'est pas très favorable à la pêche ; néanmoins quelques pêcheurs ont pu faire leur quota de truites (2 truites farios maxi).

Nous donnerons le conseil suivant, si vous prenez une truite fario de souche, c'est de la remettre si possible avec le maximum de précaution dans son milieu naturel

La saison ne faisant que commencer nous arriverons d'ici peu dans des périodes nettement plus favorables où nous pourrions fréquenter les bords de rivières en espérant une surprise...C'est un peu ça la pêche.

Nous souhaitons donc à tous les pêcheurs de la réussite et nous encourageons tous les passionnés de pêche à nous rejoindre. (les cartes sont disponibles au bar-restaurant de Sacierges St Martin et à Prissac au Café de la place, sinon par internet).



LA FIBRE CHEZ VOUS

TV, TELEPHONE, INTERNET... LA FIBRE + PERFORMANTE QUE L'ADSL

UN GRAND RESEAU PUBLIC
Initié par le Département de l'Indre,
financé par vos collectivités,
la Région Centre-Val de Loire, le Département de l'Indre,
revendeurs Communauté de Communes,
avec le soutien de l'Europe et de l'État - plan France Très Haut Débit

LA FIBRE CHEZ VOUS !

Grâce à l'action publique de vos collectivités, la Fibre optique est arrivée au plus près de chez vous.
Il reste à vous abonner auprès d'un fournisseur d'accès à Internet pour amener la Fibre et tous les services du Très Haut Débit au sein de votre habitation ou de votre local professionnel.

Dès la réunion d'information publique dans votre commune l'abonnement à la Fibre est possible.
Préparez-vous pour passer à la vitesse de la Fibre !

Je me prépare à l'arrivée de LA FIBRE CHEZ MOI

- J'examine les offres Fibre des fournisseurs d'accès à Internet partenaires du réseau public sur www.berryfibreoptique.fr
L'abonnement déclenche le raccordement de l'habitation au réseau.
- Je vérifie que la Fibre peut arriver jusqu'à cette pièce
La Fibre suit généralement le même chemin que la ligne de téléphonie fixe. Aussi, sur votre propriété privée, vérifiez qu'aucun arbre ou feuillu ne gêne le passage de la Fibre. En cas de difficulté, une solution sera proposée lors du raccordement.
- Si vous habitez dans un immeuble de plus de 3 logements, contactez votre gestionnaire d'immeuble et informez-le de votre souhait d'être raccordé à la fibre. Le propriétaire ne peut pas s'opposer au raccordement de son locataire.

Je teste mon éligibilité à la Fibre sur le site www.berryfibreoptique.fr

Je choisie la pièce où je souhaite installer ma Box Fibre
Près d'une prise électrique et de la TV de préférence.

Des infos supplémentaires ?
Des questions ?
Un seul numéro

02 45 45 00 30

Le réseau fibre optique dans votre commune est désormais ouvert à la commercialisation.

Vous pouvez directement souscrire une offre très haut débit sur fibre optique auprès du fournisseur d'accès internet de votre choix.

La fin du réseau cuivre dans l'Indre : C'est un changement majeur qui se profile pour les habitants du département de l'Indre : la fin du réseau cuivre d'ici 2030.

ANTICIPEZ ET RACCORDEZ VOUS DES QUE POSSIBLE !

UN JEUNE DE LA COMMUNE S'ILLUSTRE AU SALON DE L'AGRICULTURE EN FEVRIER 2025

Rémi DAVIET, habitant à Le Colombier et étudiant en BTS Productions Animales au lycée agricole Edgar Pisani de Tulle-Naves en Corrèze, a participé au concours national de pointage en race limousine lors du Salon International de l'Agriculture et au trophée international de l'enseignement agricole (TIEA).

Il s'est classé troisième parmi 900 candidats pour le concours de pointage et l'équipe de son lycée s'est également classée troisième au TIEA.

Notre département était bien représenté puisque le premier du concours de pointage, Marius BENOIT, habite à Palluau/Indre.



Le Concours des Villes, Villages, Maisons et Fermes Fleuris est ouvert à tous.

Organisé par le Département de l'Indre, il permet aux particuliers résidant dans le département de faire concourir leur jardin et leur maison selon 4 catégories :

1ère catégorie : Maison avec jardin très visible de la rue

2ème catégorie : Balcons, terrasses, murs ou fenêtres

3ème catégorie : Hôtel, camping, gîte rural, restaurant, café, commerce...

4ème catégorie : Ferme fleurie



Les formulaires d'inscriptions sont disponibles à la mairie, jusqu'au 06 juin 2025.



HORAIRES DÉCHÈTERIES



Horaires & Jours OUVERTURES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
BÉLÂBRE 06 27 87 06 36	9H-12H		9H-12H 13H30-17H			9H-12H 13H30-17H
LE BLANC 02 54 28 65 18	LUNDI AU SAMEDI : 9H-12H / 13H30-17H					
RASIMIER 02 54 24 84 51	9H-12H 13H30-17H	9H-12H 13H30-17H		9H-12H 13H30-17H	9H-12H 13H30-17H	9H-12H 13H30-17H
RIVARENNES 02 54 47 97 33	13H30 - 17H	9H-12H	9H-12H 13H30-17H		9H-12H 13H30-17H	9H-12H 13H30-17H
TOURNON-ST-MARTIN 02 54 37 75 97	9H-12H 13H30-17H		13H30 - 17H		9H-12H 13H30-17H	9H-12H 13H30-17H

SYMCTOM - Route de Mérygny - 36300 Le Blanc - 02 54 28 12 00
secretariat@symctom.fr

A partir du lundi 31 mars, les horaires de déchèteries du SYMCTOM évoluent !

Dans un souci d'optimisation du temps de travail des agents et de simplification pour les usagers, il n'y aura plus de changement d'horaires entre l'été et l'hiver.

Ces horaires sont donc définitifs et valables toute l'année.

**DISPONIBLE ?
ENVIE D'ÊTRE UTILE ?
DEVENEZ SAPEUR-POMPIER
VOLONTAIRE**



SDIS36

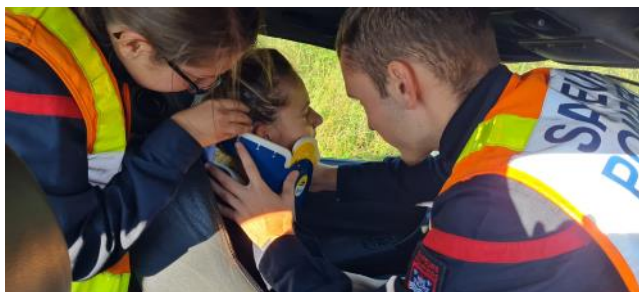
« Votre commune est défendue par des sapeurs-pompiers volontaires. Ce sont des femmes et des hommes comme vous qui ont une activité professionnelle, une vie de famille, une vie sociale (club de sport, animation culturelle, ...) et qui consacrent une partie de leur temps à l'activité opérationnelle. Ce sont des gens ordinaires qui font ensemble des choses extraordinaires !

Les secours dépendent aussi de votre engagement, si nous ne recrutons pas urgemment, nous risquons collectivement de mettre en péril les secours sur notre territoire. L'activité principale des sapeurs-pompiers est le Secours et les Soins d'Urgences Aux Personnes (80% de nos interventions).

Pour pratiquer cette mission nul besoin d'être jeune ou un athlète. Nous ne vous demandons pas une aptitude sportive, mais une aptitude médicale qui sera validée lors d'une visite chez un médecin de sapeurs-pompiers. Donc, même si vous avez plus de 50 ans, et que vous êtes en bonne santé, vous êtes apte à devenir sapeur-pompier au moins pour les interventions de secours aux personnes. Dans les médias seules les interventions extraordinaires sont relayées et donnent l'image que les sapeurs-pompiers sont plutôt jeunes et sportifs. Je vous invite à observer les sapeurs-pompiers de la caserne qui vous défendent, et vous remarquerez que ces femmes et ces hommes sont tous différents, mais une valeur commune les anime, vous porter secours.

Alors n'hésitez pas à taper à la porte de la caserne la plus proche de chez vous, vous y serez bien accueilli, les sapeurs-pompiers vous expliqueront notamment ce que vous avez à y gagner : une vie associative avec votre famille avec l'amicale de la caserne, de la cohésion grâce aux activités (formations, interventions, ...). De plus, lors des formations, et des interventions vous serez indemnisé modestement, mais ça pourra contribuer à améliorer votre quotidien. Une fois formé, vos compétences de sapeur-pompier vous serviront à la caserne, mais aussi en famille, au travail, dans vos activités, ... **Alors si vous avez entre 16 et 67 ans et que vous êtes motivé, venez nous rencontrer** dans la caserne dont vous dépendez. Cette campagne de recrutement est menée car en journée pas assez de sapeurs-pompiers volontaires sont disponibles pour partir en intervention. La conséquence directe est la mobilisation d'une autre caserne plus éloignée et donc qui allonge les délais d'interventions au détriment des victimes.

Vous êtes des citoyens avec des droits mais aussi des devoirs. Vous avez le pouvoir de servir votre territoire, car cette décision vous appartient à vous seul. Rejoignez-nous et donnez encore plus de sens à votre vie »



Crédit Photo

Stéphanie SERGENT, Sapeurs-Pompiers 36.

Service Départemental
d'Incendie et de Secours
Tiffany KLEIN : tklein@sdis36.org

RN 151 Rosiers
36130 MONTIERCHAUME
Tél : 02 54 25 21 00

Dimanche
18 mai
2025

7h15

Randonnée Pédestre

1€ - 4.5kms / 6.5kms / 8kms
Ravitaillement commun, possibilité de cumuler les parcours

10h

Initiation Tir à l'arc

gratuit

10h

Animation Pêche à la truite

gratuit

12h

Apéritif

offert par la communauté de communes

12h30

Repas champêtre

à base de produits locaux sur réservation
(12€ adulte / 6€ - de 12 ans)

14h30

Spectacle en plein air

L'histoire des trois mousquetaires racontée à deux en une demi-heure par la Cie AFAG Théâtre
gratuit

15h30

Initiation Tir à l'arc

gratuit

15h30

Animation Pêche à la truite

gratuit

Jeux en bois

en accès libre toute la journée

Journée festive des
Forges de
L'Abloux

1. Anciennes Forges d'Abloux
36170 Chazelet

Renseignements et réservations :
02.54.28.33.60 / www.cc-brennevaldecreuse.fr


Communauté de communes
Brenne - Val de Creuse

Venez nombreux

partager ce moment ludique et convivial !